

**Procès-verbal de la 2^e réunion 2020-2021 de la commission des études
23 septembre 2020 à 13 h 30 par vidéoconférence**

PERSONNES PRÉSENTES

- M. Jean-François Benny
- Mme Éliane Chaput
- M. Raphaël Desroches
- Mme Suzie Dufresne
- Mme Isabelle Gagnon
- M. Nicolas Gagnon
- M. Bruno Gariépy
- Mme Renée Gaudet
- Mme Martine Haché
- Mme Anne Huard
- Mme Josianne Lafrance
- Mme Nancy Pelletier
- M. Sylvain Riendeau
- Mme Chantal Riopel
- Mme Julye Vézina

À NOMMER

- Étudiant ou étudiante préuniversitaire (à nommer)
- Étudiant ou étudiante technique (à nommer)
- Élu sans spécification de leur provenance (à nommer)

OBSERVATRICE

- Judith Latendresse, directrice adjointe, Formation continue et services aux entreprises

INVITÉS

- M. Patrick Deschênes
- Mme Ève Fiset
- M. Nicolas Forest
- M. Dominic Leblanc

SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

- Mme Céline Dessureault

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Nominations à la commission des études 2020-2021 : (documents joints) M. Sylvain Riendeau;
 - 3.1. Dépôt de la liste des membres;
 - 3.2. Nomination de la présidente ou du président d'assemblée;
 - 3.3. Discussion sur les fonctions de la commission des études;
4. Avis sur la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains du Cégep régional de Lanaudière; (document joint) M. Dominic Leblanc;
5. Adoption des procès-verbaux : (documents joints);
 - 5.1. de la 10^e réunion 2019-2020 de la commission des études tenue le mercredi 10 juin 2020 et suites;
 - 5.2. de la 1^{re} réunion 2020-2021 de la commission des études tenue le mercredi 19 août 2020 et suites;
6. Avis sur le rapport final de suivi d'évaluation de Philosophie; (document joint) M. Patrick Deschenes, Mme Isabelle Gagnon et Mme Josianne Lafrance;
7. COVID-19 : Rentrée 2020;
8. Présentation du Plan de travail 2020-2021 du CRLJ; (document joint) M. Sylvain Riendeau;
9. Plan de travail de la commission des études : (documents joints)
 - 9.1. Présentation du *Bilan du plan de travail de la commission des études 2019-2020*;
 - 9.2. Présentation du *Plan de travail de la commission des études 2020-2021*;
10. Discussion sur la thématique de la journée pédagogique (vos suggestions seront demandées) Mme Isabelle Gagnon et Mme Josianne Lafrance;

11. Information :
 - 11.1. Présentation des résultats des inscriptions pour la session d'automne 2020; (document remis séance tenante) M. Nicolas Forest;
 - 11.2. Prolongement du plan stratégique; M. Sylvain Riendeau;
 - 11.3. Comité de révision de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA); Mme Josianne Lafrance;
 - 11.4. Dossiers d'admissions de l'hiver 2021; M. Sylvain Riendeau;
 - 11.5. Travaux d'actualisation du programme de Techniques d'éducation spécialisée (351.A0); M. Bruno Gariépy;
 - 11.6. Formulaire Santé; M. Sylvain Riendeau;
 - 11.7. Services adaptés : pédagogie inclusive; Mme Ève Fiset et M. Sylvain Riendeau;
 12. Dépôt :
 - 12.1. Liste des ententes, passerelles et reconnaissance de cours DEC BAC; (version électronique) Mme Isabelle Gagnon et M. Sylvain Riendeau;
 13. Points statutaires :
 - 13.1. Aide à la réussite :
 - Information au sujet du site *Web Ma réussite à Joliette*;
 - Information au sujet du *Chantier sur la réussite en enseignement supérieur* du MEES;
 14. Divers;
 15. Date de la prochaine rencontre – 25 novembre 2020 (dépôt du calendrier des instances 2020-2021);
 16. Levée de l'assemblée.
-
-

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;

Les membres présents forment le quorum. M. Sylvain Riendeau déclare la séance ouverte.

2. Adoption de l'ordre du jour;

Modifications :

- Déplacer : le point 5 *Avis sur la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains du Cégep régional de Lanaudière*; avant le point 4 *Adoption des procès-verbaux*;
- Ajouter : Nouveau point 7, COVID-19 : Rentrée 2020.

CDEJ-200923-01 Il est proposé par M. Jean-François Benny appuyé par Mme Martine Haché d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

3. Nominations à la commission des études 2020-2021 : (documents joints) M. Sylvain Riendeau;

3.1. Dépôt de la liste des membres;

Nouvelle nomination :

- Représentant le regroupement Biologie, Chimie, Physique, Mathématique, GTEA, TPHE, TPQA : Mme Nancy Pelletier en remplacement de Mme Nathalie Nadeau;

Nomination à venir :

- Étudiant ou étudiante préuniversitaire
- Étudiant ou étudiante technique.
- Représentant élu sans spécification de leur provenance : Mme Stéphanie Poirier à remplacer.

3.2. Nomination de la présidente ou du président d'assemblée;

CDEJ-200923-02 Il est proposé par M. Raphaël Desroches appuyé par Mme Suzie Dufresne de nommer Mme Renée Gaudet présidente d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

3.3. Discussion sur les fonctions de la commission des études;

Documents déposés :

Règlement sur la commission des études (R3);

Rôles et responsabilités des instances.

M. Sylvain Riendeau nous indique les objets qui doivent être soumis à la commission des études¹.

5. Avis sur la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains du Cégep régional de Lanaudière; (document joint) M. Dominic Leblanc;

M. Dominic Leblanc nous indique que la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains du Cégep régional de Lanaudière détermine le fonctionnement du comité d'éthique de la recherche. Ce comité examine toute proposition ou poursuite de projet de recherche faisant appel à des sujets humains réalisée sur place au Cégep ou par les membres de son personnel.

Afin que ses chercheurs soient éligibles à obtenir des subventions de recherche des trois principaux organismes subventionnaires fédéraux, un établissement doit posséder une politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains.

Le document de référence sur lequel se basent les comités d'éthique de la recherche pour établir leur propre politique est l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains. En 2018, ce guide a été révisé et des modifications ont été apportées. Afin de s'arrimer à ces modifications, le Cégep régional de Lanaudière a procédé à une révision de sa Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains.

M. Dominic Leblanc nous présente les modifications. Il précise que la révision est prévue aux cinq ans ou si le cadre réglementaire ou légal change. Les travaux ont été confiés au comité d'éthique et de recherche. Il ajoute qu'il s'agit de révision mineure. Du même coup on s'est assuré d'arrimer la présente politique avec nos autres politiques.

Cheminement du dossier :

| | |
|-------------------|--|
| 9 septembre 2020 | Adoption au comité de gestion pédagogique |
| 23 septembre 2020 | Présentation à la commission des études pour avis |
| 24 septembre 2020 | Présentation au conseil d'établissement pour adoption |
| 29 septembre 2020 | Présentation au conseil d'administration pour adoption |

Précisions apportées à la suite des questionnements des membres :

- Règles de quorum
 - Page 8, article 4.3, Règles de quorum :
Le quorum est établi selon le principe de majorité absolue (50 % des membres + 1) incluant obligatoirement le président, le membre versé en éthique, un membre ayant une connaissance des méthodes ou des disciplines de recherche relevant de la compétence du CÉER et un membre de la collectivité.
Le fait que le président doit obligatoirement être présent ne pose pas de problème. C'est ce qui est recommandé dans les politiques relatives à la recherche.
On souligne qu'il peut y avoir plus d'un membre versé en éthique. On propose de remplacer « le membre versé en éthique » par « un membre versé en éthique ».
 - Page 15, article 7.1 : Retirer la mention *du gabarit suggéré en annexe* puisqu'il a été retiré.
On précise que le gabarit suggéré est présenté sur le site WEB et est à titre informatif seulement.

Attendu l'adoption au comité de gestion pédagogique;

Attendu que les établissements d'enseignement sont tenus de se doter d'une politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains afin que leurs chercheurs soient admissibles à des subventions des organismes subventionnaires fédéraux;

¹ R3, page 4, article 4.1

Attendu que la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains du Cégep régional de Lanaudière détermine le fonctionnement du comité d'éthique de la recherche;

Attendu que le comité de la recherche a la responsabilité d'étudier tout projet de recherche impliquant des participants humains se déroulant au Cégep régional de Lanaudière ou mené par un membre du personnel à des fins professionnelles;

Attendu que la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains s'appuie sur l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains et que celui-ci a été modifié en 2018;

Attendu que le comité d'éthique de la recherche a participé aux travaux de révision de la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains et a donné un avis favorable à la version révisée;

CDEJ-200923-05 **Il est proposé par Mme Julye Vézina appuyé par Mme Martine Haché de donner un avis favorable et de faire une recommandation au conseil d'établissement à la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains du Cégep régional de Lanaudière.**

Adopté à l'unanimité

4. Adoption des procès-verbaux : (documents joints)

4.1. de la 10^e réunion 2019-2020 de la commission des études tenue le mercredi 10 juin 2020 et suites;

Corrections :

Page 9, point 8.2. Discussion sur la thématique de la journée pédagogique en 2021 (vos suggestions seront demandées), On souhaite recevoir les suggestions de membres sur la thématique, mais aussi sur la possibilité de tenir deux demi-journées, 2^e picot :

Au lieu de : *Étant donné le contexte actuel, on se questionne sur la pertinence de tenir une journée pédagogique à la session hiver 2021.*

On doit lire : *Étant donné le contexte actuel, on demande qu'il n'y ait pas de journée pédagogique à la session hiver 2021.*

CDEJ-200923-03 **Il est proposé par M. Nicolas Gagnon appuyé par Mme Martine Haché d'adopter le procès-verbal de la 10^e réunion 2019-2020 de la commission des études tenue le mercredi 10 juin 2020 avec la modification apportée.**

Adopté à l'unanimité

4.2. de la 1^{re} réunion 2020-2021 de la commission des études tenue le mercredi 19 août 2020 et suites;

CDEJ-200923-04 **Il est proposé par M. Jean-François Benny appuyé par Mme Éliane Chaput d'adopter le procès-verbal de la 1^{re} réunion 2020-2021 de la commission des études tenue le mercredi 19 août 2020.**

Adopté à l'unanimité

Suivis :

Page 2, point Balises pour l'organisation des activités à distance et en mode hybride pour la session A-2020, Plusieurs questions de compréhension ou d'éclaircissements ont été posées, notamment :

Concernant les points énumérés, on indique que plusieurs réponses ont été données, mais que celles-ci ne sont pas mentionnées.

Le point étant à l'ordre du jour de la présente réunion, on s'assurera que les réponses et les détails seront inscrits au procès-verbal de la présente réunion.

6. Avis sur le rapport final de suivi d'évaluation de Philosophie; (document joint) M. Patrick Deschenes, Mme Isabelle Gagnon et Mme Josianne Lafrance;

Mme Isabelle Gagnon rappelle que l'évaluation s'est réalisée pendant l'année scolaire 2014-2015, le rapport ainsi que le plan d'action du suivi d'évaluation ont été adoptés en septembre 2015.

Le suivi des 14 recommandations découlant du rapport d'évaluation des cours de philosophie des formations générales commune et propre s'est réalisé à travers les appréciations annuelles de la discipline. La production du présent rapport constitue la dernière phase du processus de suivi d'évaluation de la discipline philosophie.

M. Patrick Deschenes nous présente les faits saillants et les conclusions :²

- *Développer un centre d'aide en philosophie dans un contexte de stabilité :*
On souhaite développer le centre d'aide et avoir un financement constant ainsi qu'un local attribué.
- *Continuer les rencontres pédagogiques départementales afin d'y discuter des enjeux pédagogiques propres à la discipline philosophie.*
Ces rencontres ont donné lieu à plusieurs projets pilotes qui ont permis de développer de nouveaux projets et de nouvelles stratégies.
- *Continuer à développer les liens entre la discipline philosophie et les autres programmes et départements :*
La philo s'invite (activité parascolaire): *Ce projet vise à faire connaître les problèmes philosophiques qui sont propres à chaque programme, département ou discipline et ultimement, à intégrer plus efficacement la philosophie lors de l'épreuve uniforme synthèse. Des activités des discussions philosophiques sont organisées avec les enseignants et les enseignantes, et les étudiants et les étudiantes de ces programmes.*
Ce projet permet d'augmenter le nombre d'heures de contact avec la philosophie pour les étudiants et étudiantes.

Cheminement du dossier :

| | |
|--------------------------------|---|
| 1 ^{er} septembre 2020 | Avis favorable au département de philosophie |
| 9 septembre 2020 | Avis favorable du comité de gestion pédagogique |
| 23 septembre 2020 | Présentation pour avis à la commission des études |
| 24 septembre 2020 | Présentation pour adoption au conseil d'établissement |

Correction :

- Vérifier les pieds de page.

Précisions apportées à la suite des questionnements des membres :

- L'an passé on a fait des ateliers pour aider à la dissertation. Présentement, les ateliers ne fonctionnent pas. Au besoin, les APIs peuvent orienter les étudiants et étudiantes vers M. Michel Lalancette. Pour le futur, on aimerait remplacer les ateliers par un centre d'aide établi dans un local fixe, mais le département est limité par le financement.
Concernant le local, on indique que le centre d'aide en informatique est maintenant à distance. Ce local est donc libre.
- La Formation générale est un écueil pour beaucoup d'étudiants et d'étudiantes (souvent la cause des quasis diplômés). La philosophie est une nouvelle discipline pour les étudiants et étudiantes. D'où l'importance de les accompagner adéquatement.
On précise que la direction reçoit le double de demandes par rapport à l'enveloppe budgétaire que l'on perçoit du ministère. Le collège doit faire des choix. On souhaite analyser les besoins des étudiants et étudiantes avant de prendre une décision. Les étudiants et étudiantes ont beaucoup de problèmes de rédaction. Est-ce que le centre d'aide est la meilleure solution?
On souligne qu'il serait souhaitable que les critères pour l'octroi du financement soient clairement établis.

On signale le dynamisme du département qui ne manque pas d'idées pour aider ses étudiants et étudiantes.

CDEJ-200923-06 Il est proposé par M. Jean-François Benny appuyé par Mme Anne Huard de donner un avis favorable et de faire une recommandation au conseil d'établissement au Rapport final de suivi d'évaluation des cours de philosophie des formations générales commune et propre.

Adopté à l'unanimité.

² Page 15, point 5, Nouvelles recommandations et page 16, point 6, Conclusion

7. COVID-19 : Rentrée 2020;

On souhaite amener ce point afin de discuter de différents aspects tels que la pédagogie, la mise à jour des directives ministérielles, le taux d'occupation des locaux, etc.

Captation vidéo :

- Mention aux plans de cours : On indique que chaque collègue choisit sa façon de faire concernant l'enregistrement vidéo et la façon de donner le consentement. On a opté pour une mention aux plans de cours. Les consignes pour le consentement avaient été ajoutée au *Canevas d'un plan de cours* au début de la session. Dans tous les cas, les enseignants doivent prévenir verbalement les étudiants et étudiantes que la séance sera enregistrée avant de lancer l'enregistrement et les étudiants peuvent choisir d'éteindre leur caméra. Des vérifications ont été faites auprès de notre contentieux pour s'assurer d'agir en toute légalité. On précise que l'enregistrement doit être retiré à la fin du cours (ne doit pas être disponible en continu).
- Difficultés de communication : Considérant les difficultés avec les communications dans notre région, demander aux étudiantes et étudiants de garder la caméra ouverte peut être problématique pour certains d'entre eux.
- Disponibilité des caméras :
 - Il serait intéressant et plus stimulant pour les étudiants et étudiantes si on pouvait donner un cours au groupe A et que le groupe B puissent regarder le cours.
On rappelle qu'avec notre calendrier scolaire les étudiantes et étudiants à la maison ne sont pas obligés d'être disponibles. Le cours devra être accessible par la suite et les étudiantes et étudiants devront être prévenus que leur présence en mode synchrone n'est pas requise.
 - On rappelle que 30 caméras sont disponibles, dont 10 n'ont jamais été utilisées.
 - Si le nombre de caméra est insuffisant, un sondage sera fait auprès des membres du personnel enseignant pour connaître leurs besoins.

Balises déposées en juin et revue en août :

- Les balises tiennent la route, mais elles ne sont pas parfaites. On a essayé d'éclaircir les choses le plus possible. Les suggestions et modifications sont toujours bienvenues.
- Un maximum d'informations a été acheminé tout en évitant de surcharger et de multiplier les envois.
- Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a annoncé que la distanciation physique de deux mètres est encore de mise.
- Le taux d'abandon est similaire aux années passées.
- On souligne l'importance de remplir le formulaire de déclaration de santé accessible via Omnivox ou le code QR affiché sur les portes d'entrée. Les gens qui ne le remplissent pas mettent les autres en danger, car cela pourrait nuire à un suivi efficace en cas de COVID positif dans le collège. On souligne l'importance de sensibiliser les étudiantes et étudiants de le faire pour chacune de leur présence au collège.
- Vente de produit : on a demandé aux départements concernés d'établir un plan pour la vente de produit. On essaie de trouver une stratégie qui va fonctionner.

Évaluation en présence :

- Les conseillers pédagogiques ont préparé des ateliers pour aider les membres du personnel enseignant, dont un concernant l'évaluation à distance.
- Pour la semaine d'examen, on pense pouvoir rendre disponibles des endroits permettant d'accueillir plus de gens (bibliothèque, Calimarose, etc.).
- Les membres du personnel enseignant seront sollicités pour communiquer leurs besoins d'évaluer en présentiel lors de la semaine d'évaluation. La priorité pourrait être accordée à ceux qui n'ont pas pu faire de cours en présence.
- On doit développer une stratégie pour respecter le 30 % d'occupation.
- Il serait important de pouvoir réserver notre plage horaire rapidement. Même si on a droit à du présentiel, la question en termes de plagiat reste épineuse.
- Comment se donner de la souplesse tout en assurant la sécurité des lieux :
 - Le cadre horaire pourrait être élargi.
 - Utilisation de locaux externes au cégep : les locaux ne sont pas nécessairement adéquats pour les examens.
 - La 16^e semaine étant dédiée aux examens, est-ce qu'on pourrait prendre aussi la 15^e semaine ? ceci aurait pour effet de diminuer la fréquentation.
- Les codes de couleurs des différentes régions seront à surveiller (enseignants et étudiants dans différentes régions).

Calendrier scolaire (couleurs) :

- Beaucoup d'étudiants et d'étudiantes ne comprennent pas le format du calendrier scolaire. Certains éléments pourraient être clarifiés.
- Pour les aider à savoir où ils en sont, un MIO pourrait être envoyé pour identifier la couleur de la journée ou l'information pourrait se retrouver sur Omnivox. La couleur peut aussi être ajoutée dans la signature des courriels de chacun.
- On a choisi d'élaborer un calendrier sur 3 semaines au lieu de 2 semaines pour faciliter les cours synchrones et les déplacements (grand territoire). On évite d'obliger l'étudiant ou l'étudiante à se déplacer et on assure ainsi une certaine cohérence dans la disponibilité des lieux et l'accès Internet.

Mme Juley Vézina nous informe que les APIs invitent fortement les enseignantes et enseignants à leur recommander les étudiantes et étudiants qui semblent avoir besoin de soutien. Elle ajoute qu'il est préférable de proposer une rencontre TEAMS plutôt qu'un MIO.

Cas de COVID :

- Bien qu'un cas de COVID ait été identifié dans un de ses groupes, un enseignant n'en a pas été informé.
- Trois personnes travaillent présentement pour trouver un moyen efficace de gérer nos cas COVID.
- Toute l'information concernant la COVID devrait se retrouver au même endroit.
- Un formulaire pour déclarer un cas pourrait se retrouver sur Omnivox, au même endroit que la déclaration de l'état de santé quotidien.
- Pour l'instant, les déplacements interrégionaux sont permis, peu importe le code de couleur en vigueur. Présentement, le travail et les études sont considérés comme essentiels par le gouvernement.

On souhaite que ce point soit amené à chacune des réunions de la commission des études pour l'année 2020-2021.

8. Présentation du Plan de travail 2020-2021 du CRLJ; (document joint) M. Sylvain Riendeau;

M. Sylvain Riendeau présente le Plan de travail 2020-2021. Comme plusieurs projets ont été mis en veilleuses en 2019-2020, ils ont été reportés en 2020-2021.

Corrections :

Page 2, 6^e cellule horizontale : au lieu de 2020 on doit lire 2021.

Précisions apportées à la suite des questionnements des membres :

- *Effectuer des démarches accrues de promotion et de recrutement, notamment des démarches ciblées de recrutement international :*
 - Un effort particulier est fait à l'international pour l'ensemble des programmes et plus particulièrement pour les programmes en difficulté.
 - La promotion sera assurée pour tous les programmes. Nos étudiantes et étudiants en électronique seront très demandés pour les réseaux. Le MEES devait revoir le programme d'Électronique. Ce monde évolue rapidement. Un nouveau devis donnerait sans aucun doute un regain au programme.
- L'accent est mis cette année sur les programmes en agroalimentaire, le domaine étant propice en temps de COVID.
- Le plan de travail compte quatre colonnes, dont deux seulement contiennent des informations. Il serait souhaitable de compléter les colonnes *Référence* et *Direction ou service responsable*.
- *Poursuivre l'application de mesures afin de maintenir l'équilibre budgétaire annuel ; Assurer la bonne gestion des tâches enseignantes.*
Élargir la portée de cette notion d'équilibre budgétaire (on parle de l'ensemble des postes budgétaires). Cet élément pourrait être précisé et développé. L'idée est de ne pas faire porter le fardeau des frais budgétaires sur les enseignants et enseignantes.

9. Plan de travail de la commission des études : (documents joints)

9.1. Présentation du Bilan du plan de travail de la commission des études 2019-2020;

M. Sylvain Riendeau nous présente le *Bilan du plan de travail de la commission des études 2019-2020*.

9.2. Présentation du Plan de travail de la commission des études 2020-2021;

M. Sylvain Riendeau nous présente le *Plan de travail de la commission des études 2020-2021*.

180.BO Soins infirmiers : M. Sylvain Riendeau nous informe que des discussions sont en cours avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSSL). Une offre de formation hybride pour ce programme serait offerte par la Formation régulière. On souhaite en assurer la pérennité.

Cours complémentaires : On est toujours en projet pilote pour le domaine 6. Cette année ne sera pas une année de référence. Peut-être aurons-nous besoin de reconduire le projet une année supplémentaire. Nous verrons à la fin de l'année.

Modification :

Page 8, 3.17 Technologie de l'électronique : Au lieu de : 243.BO on doit lire: 243.BB.

La version corrigée sera déposée sur le réseau T:\Administration\CommissionDesEtudes.

Précisions apportées à la suite des questionnements des membres :

10. Discussion sur la thématique de la journée pédagogique (vos suggestions seront demandées)

Mme Isabelle Gagnon et Mme Josianne Lafrance;

Mme Josianne Lafrance nous informe que le Service des programmes et du développement pédagogique (SPDP) a préparé deux ateliers de formation (45 minutes d'ateliers et 30 minutes d'échange en groupe) :

- 6 octobre 2020 : *Évaluation à distance : alignement pédagogique, application et adaptation.*
- 8 octobre 2020 : *La motivation scolaire à distance : comment soutenir ce moteur de l'engagement?*

En janvier, pour la journée pédagogique, on a imaginé deux thématiques : la planification de l'enseignement en mode hybride (incluant la scénarisation pédagogique) et un atelier approfondi sur l'évaluation des apprentissages à distance. On a pensé faire de courts ateliers en ligne. On vient chercher l'avis des membres à cet effet.

Le choix des ateliers a été orienté en fonction des besoins des enseignants et enseignantes selon les sondages effectués cet automne et a rejoint les besoins des étudiants et étudiantes également exprimés dans le sondage.

Précisions apportées à la suite des questionnements des membres :

- Les ateliers seront disponibles en asynchrones.
- Il est difficile de trouver un moment idéal et de planifier des formations. Un atelier sur la planification de l'enseignement avant de démarrer un cours ou parler des évaluations avant le milieu de la session semble un bon moment. Si un moment semble mieux convenir, n'hésitez pas à nous le faire connaître.
- En janvier, le cours est souvent déjà réfléchi et le plan de cours est déjà fait. On propose de parler de planification de l'enseignement à la fin de session. Janvier serait peut-être un meilleur moment pour parler d'évaluation, alors que les examens et travaux ne sont pas encore développés.
- Les suggestions pour d'autres ateliers, idées, moments, durée, sujet sont toujours bienvenues. On souhaite répondre à vos besoins.
- Si cela est possible, les formations pourraient être offertes en présentiel pour les personnes qui le souhaitent.

La direction du collège souhaite soutenir les membres du personnel enseignant pour ainsi aider à la réussite de nos étudiants et étudiantes.

On convient que le point sera à l'ordre du jour de la réunion du 25 novembre 2020.

11. Information :

11.1. Présentation des résultats des inscriptions pour la session d'automne 2020; (document remis séance tenante) M. Nicolas Forest;

Les statistiques ont été produites le 8 septembre 2020 le 22 septembre 2020 après la date limite d'annulation (19 septembre).

M. Nicolas Forest nous présente les faits saillants.

- On observe une légère hausse du nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à des cours.
- Le taux d'abandon est moins élevé que l'an passé.
- Les programmes préuniversitaires ont connu une légère hausse, tandis que pour les programmes techniques une légère baisse a été observée.
- Le programme de Sciences humaines tous profils confondus se maintient. On observe cependant une certaine variation dans les profils.
- On observe une baisse significative pour le programme Arts, lettres et communication Option Langues ainsi que pour Option Cinéma.
- Les programmes de musique sont en baisse. On espère que l'évaluation et l'actualisation donneront un regain à ces programmes. On se questionne sur le maintien de la couleur locale (traditionnel), celle-ci étant moins attractive qu'auparavant.
- Le programme actualisé Techniques de l'informatique Conception et développement d'applications connaît une belle hausse depuis son implantation (2 ans).
- Une baisse significative est observée en Technologie du génie civil.
- Concernant les nouvelles admissions, il y a une certaine stabilité. La baisse globale semble jugulée. Pour les programmes préuniversitaires, les statistiques se comparent à ce qu'elles étaient il y a 2 ans. Pour les programmes techniques, les admissions se maintiennent.
- Notre défi est le taux de rétention.

10.2 Prolongement du plan stratégique; M. Sylvain Riendeau;

Concernant le prolongement du plan stratégique, M. Sylvain Riendeau nous informe que les travaux se feront au cours de 2021. Le point sera à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

10.3 Comité de révision de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA); Mme Josianne Lafrance;

Mme Josianne Lafrance nous informe qu'après consultation des membres enseignants du comité de révision de la PIEA, il a été convenu de reporter les travaux à la session d'hiver. La prochaine étape était de procéder au sondage des membres du personnel enseignant. Le moment est mal choisi. On essaie d'alléger le travail de tout le monde cette session.

10.4 Dossiers d'admissions de l'hiver 2021; M. Sylvain Riendeau;

M. Sylvain Riendeau nous indique que les admissions pour la session hiver 2021 risquent de causer certains problèmes. Il n'y aura pas de notes inscrites aux bulletins de 4^e et 5^e secondaire, mais seulement la mention Réussite (R). S'il n'y a pas de notes, comment va-t-on procéder pour les programmes contingentés? Est-ce qu'il y aura un examen d'entrée? Celui-ci sera-t-il de niveau provincial? On souhaite que le ministère trouve une façon de faire qui permettra de résoudre ce problème.

Précisions apportées à la suite des questionnements des membres :

- Même problématique pour le cours de mise à niveau en français. On devra trouver une façon de faire. Il va falloir que le Ministère donne des critères clairs (question de financement pour ces étudiants et étudiantes).
- Pour les étudiants de 5^e secondaire, on a les résultats du 4^e secondaire, mais ceci n'est peut-être pas représentatif.

10.5 Travaux d'actualisation du programme de Techniques d'éducation spécialisée (351.A0);

M. Sylvain Riendeau;

M. Sylvain Riendeau nous informe que les travaux d'actualisation entrepris par le MEES pour le programme Techniques d'éducation spécialisée (351.A0) se poursuivent.

Deux rencontres sont planifiées :

- 29 septembre 2020 : Séance d'information à distance pour présenter le projet de formation au réseau de l'éducation (enseignants, coordonnateurs, conseillers pédagogiques, direction des études);
- 20 octobre 2020 : Séance de validation du projet de formation qui a pour objectif de présenter le projet de formation et d'obtenir des avis des représentants du milieu du travail et du réseau de l'éducation sur la pertinence, la cohérence et l'applicabilité des compétences et de l'ensemble du projet de formation.

10.6 Formulaire Santé;

M. Sylvain Riendeau;

M. Sylvain Riendeau nous indique qu'il faut essayer de trouver une façon de faire remplir le formulaire. On doit rappeler aux étudiants et étudiantes l'importance de le compléter.

Précisions apportées à la suite des questionnements des membres :

- Présentement on ne sait pas si la personne a rempli ou non le formulaire. Est-ce qu'on pense poster une personne pour faire la vérification? Les actions suivantes sont prévues pour l'instant :
 - Une vidéo pour sensibiliser la communauté collégiale a été mise en ligne.
 - On pense faire une patrouille de sensibilisation.

10.7 Services adaptés : pédagogie inclusive;

Mme Ève Fiset et M. Sylvain Riendeau;

Mme Ève Fiset nous informe que la pédagogie inclusive est un chantier très large. On en parle depuis plusieurs années. C'est surtout la gestion du temps supplémentaire qui pose problème. Depuis quelques années on observe une hausse importante des étudiantes et étudiants inscrits au SAIDE.

Particularité dans le contexte COVID :

- Les plans d'intervention doivent être respectés.
- On doit minimiser la présence dans le collège.
- Le temps pourrait être propice pour favoriser la pédagogie inclusive. Le but c'est de donner le temps requis à l'étudiant ou l'étudiante pour faire son examen. Si tout le groupe a le même temps, ça ne pose pas de problème.
- Si l'étudiant ou l'étudiante a besoin de mesures particulières, il ou elle doit faire la démarche auprès de son enseignant ou son enseignante.
- Souvent, de faire son examen à l'extérieur de la salle de classe peut augmenter le niveau de stress des étudiantes et étudiants, car ils n'ont pas accès à l'enseignant pour poser des questions si besoin ou ils peuvent se sentir différent, à part.
- Si l'examen se fait en présentiel, l'étudiante ou l'étudiant peut être reçu au SAIDE.

Mme Ève Fiset souhaite élaborer une ligne directrice pour outiller les membres du personnel enseignant. L'objectif est d'améliorer la gestion des services adaptés. On observe une hausse de la complexité des problématiques des étudiantes et étudiants qu'on rencontre maintenant. Ceux-ci ont souvent besoin de beaucoup d'accompagnement. On a besoin des membres du personnel enseignant pour pouvoir améliorer le service. Mme Fiset souhaite connaître les enjeux que les membres aimeraient souligner.

Précisions apportées à la suite des questionnements des membres :

- Plutôt qu'une ligne directrice, il serait préférable de parler de recommandations et de précisions pour éclaircir la situation aux enseignants et enseignantes.
- La pédagogie inclusive n'est pas possible pour certains cours. L'enseignant ou l'enseignante devra réduire la portée de son examen.
 - Enjeux de rédaction (la rédaction prend le temps complet du cours).
 - En Langues, il peut y avoir une évaluation d'une heure suivie d'un cours de 2 heures. Donc pas de jeu.

11. Dépôt :

11.1. Liste des ententes, passerelles et reconnaissance de cours DEC BAC; (version électronique) Mme Isabelle Gagnon et M. Sylvain Riendeau;

La version électronique de la liste des ententes, passerelles et reconnaissances de cours DEC-BAC est déposée.

Mme Isabelle Gagnon précise que ce document est déposé à titre informatif seulement. Des modifications peuvent être apportées par les universités sans préavis.

Certaines lignes de texte ne sont pas présentes.

Une version corrigée sera déposée sur le réseau *T:\Administration\CommissionDesEtudes*.

12. Points statutaires :

12.1. Aide à la réussite :

- **Information au sujet du site *Web Ma réussite à Joliette*;**

Mme Isabelle Gagnon nous indique que pour soutenir la réussite de nos étudiants et étudiantes dans le contexte d'enseignement actuel, un site Web a été élaboré. Celui-ci regroupe les informations, les ressources, les outils, les services offerts, les centres d'aide, etc.

<https://cegeplanaudiere.sharepoint.com/sites/mareussiteajoliette>

Mme Josianne Lafrance souhaite remercier les membres du personnel du SPDP. Elle souligne que tous les services du collège ont contribué. On souhaite avoir vos commentaires et suggestions pour améliorer le site.

Précisions apportées à la suite des questionnements des membres :

- On souligne l'importance de faire la promotion du site. Avec l'aide de Mme Marik Grégoire, on souhaite publiciser sur Omnivox. Les étudiants et étudiantes ont également été informés par MIO.
- On indique qu'Omnivox est l'endroit à privilégier pour rejoindre les étudiants et étudiantes.
- Le personnel de soutien directement lié à l'enseignement devrait recevoir ces communications.

- **Information au sujet du *Chantier sur la réussite en enseignement supérieur* du MEES;**

Mme Josianne Lafrance nous informe que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a lancé, en mai 2020, le Chantier sur la réussite en enseignement supérieur – Portrait d'établissement. La demande du ministère se définit en trois points :

1. Topo sur la réussite dans nos collèges à partir des statistiques fournies par le ministère. M. Éric Francoeur portera assistance aux trois collèges pour cette partie;
2. Recension de tous les services, activités et mesures d'aide à la réussite dans le collège (le site *Ma réussite à Joliette* et le travail de recensement fait l'an passé par Mme Isabelle Gagnon aideront grandement dans ce dossier);
3. Établir des cibles : ces réflexions peuvent être intéressantes et serviront pour notre prochain plan de réussite. Cette étape se fera dans un deuxième temps.

Précisions apportées à la suite des questionnements des membres :

La demande du Ministère est très précise et planifiée. Comme demandé, on remplira leur formulaire. Par la suite, Les constats serviront pour notre bilan de plan d'aide à la réussite. On consultera les membres du comité d'aide à la réussite à ce moment.

12. Divers;

Aucun point n'est apporté.

12. Date de la prochaine rencontre;

La prochaine rencontre régulière aura lieu le 25 novembre 2020. Le calendrier des instances 2020-2021 est déposé.

13. Levée de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Céline Dessureault, secrétaire d'assemblée